

Commune de



Laconnex



Rapport administratif et financier 2017

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	page	4
Conseil municipal	page	8
Administration générale	page	13
Démographie	page	14
Bureau de vote	page	14
Bâtiments communaux	page	15
Police et gardes-frontières	page	15
Sécurité civile	page	16
Ecole	page	17
Petite enfance	page	21
Culture et manifestations	page	21
Parcs et promenades	page	23
Sports	page	24
Jeunesse	page	26
Aînés	page	27
Prestations sociales	page	27
Aide humanitaire	page	28
Routes et trafic	page	29
Transports publics	page	30
Protection de l'environnement - déchets et gravières	page	30
Comptes communaux	page	32
Commentaire financier	page	33
Remerciements	page	34
 Annexes	 page	 35
Rapport de l'organe de révision		
Bilans comparés des exercices 2016 et 2017		
Résultat des comptes de fonctionnement pour l'exercice 2017		
Tableaux financiers		



La modernisation des infrastructures communales a été au cœur de cette année 2017. En effet, deux dossiers d'importance ont considérablement progressé, à savoir la rénovation du bâtiment de la mairie et la mise en séparatif des canalisations.

Rénovation du bâtiment de la mairie

Suite au crédit d'étude voté par le Conseil municipal en décembre 2016, nous avons finalisé avec l'architecte du projet sélectionné, M. Jaime Golub, les plans de détail. En concertation avec la Commission des monuments et des sites, organe incontournable pour valider toute modification sur un bâtiment ayant une valeur patrimoniale, des solutions ont été trouvées afin de pouvoir réaliser une séparation pratique et esthétique des espaces dévolus à l'administration communale, d'une part, et ceux mis à disposition des associations locales d'autre part. Ainsi, la CMNS a accepté le principe d'une ouverture supplémentaire sur le devant du bâtiment, qui existait d'ailleurs à l'origine, et d'un accès par l'arrière donnant dans une petite cuisine.

En parallèle, ont été menées deux études (une expertise amiante et un concept énergétique), obligatoires pour le dépôt d'une autorisation de construire, pour lesquelles des entreprises spécialisées ont été mandatées. Le compte rendu de l'expertise amiante a montré la présence de quelques éléments, comme les colles de carrelage, nécessitant un désamiantage, mais rien qui ne requière des processus compliqués. Cette opération sera effectuée dès le début des travaux de construction.

La question du concept énergétique était plus centrale à mes yeux puisque tout changement du mode de chauffage du bâtiment aurait des implications majeures dans la rénovation. La mairie est chauffée électriquement, ce qui peut ne pas paraître adapté dans le cadre des nouvelles politiques énergétiques et environnementales, tant fédérales que cantonales. Pourtant, la démonstration a été faite dans cette étude que ce mode de chauffage, dans le cas d'espèces, c'est-à-dire un bâtiment avec une consommation électrique très modérée, pouvait parfaitement satisfaire aux nouvelles exigences en termes d'efficacité énergétique. Une amélioration structurelle de l'isolation du bâtiment sera, bien entendu, mise en place ainsi que le changement de toutes les fenêtres.

Ces éléments ayant été réglés, la demande d'autorisation de construire a été déposée à la fin de l'été. Tous les préavis des différents services cantonaux ont très rapidement été positifs, à l'exception du département des transports qui a exigé un complément pour la création de places de parking à vélo, requête évidemment des plus faciles à satisfaire.

Finalement, le Conseil municipal a exprimé le souhait de voir l'entreprise Guillet Constructions Générales, qui a réalisé notre bâtiment locatif Vy-Neuve 3, être chargée du mandat de suivi des travaux.

Suite à l'obtention de l'autorisation de construire, qui ne devrait plus tarder, un crédit d'investissement devra être voté par le Conseil municipal. Le début des travaux est prévu durant l'été 2018. Durant les 8 mois de construction, le secrétariat communal sera déplacé dans un container sur le terrain de pétanque en face de la mairie. Le bureau de vote sera, quant à lui, déplacé à la salle communale.



Mise en séparatif des canalisations

L'année 2017 a vu l'aboutissement de l'étude menée par le bureau Perreten & Milleret afin de produire un descriptif complet des travaux nécessaires à une bonne évacuation des eaux dans le village, ainsi que les conditions de réalisation de ce projet d'une ampleur considérable, puisqu'il touchera quasi toutes les routes communales et tous les fonciers privés rattachés au réseau des canalisations.

En outre, une vision plus précise du phasage des différentes étapes est maintenant à disposition des autorités communales dont l'objectif principal reste de minimiser au maximum les impacts négatifs pour vous tous, en particulier en ce qui concerne le trafic privé et des transports publics. C'est pourquoi, les travaux s'étaleront ainsi :

1^{er} étape

2019 - Phases 1 et 1' : chemin de Mollaz, route de l'Eaumorte, route des Rupettes

2021 – Phase 2 : rue de la Maison-Forte

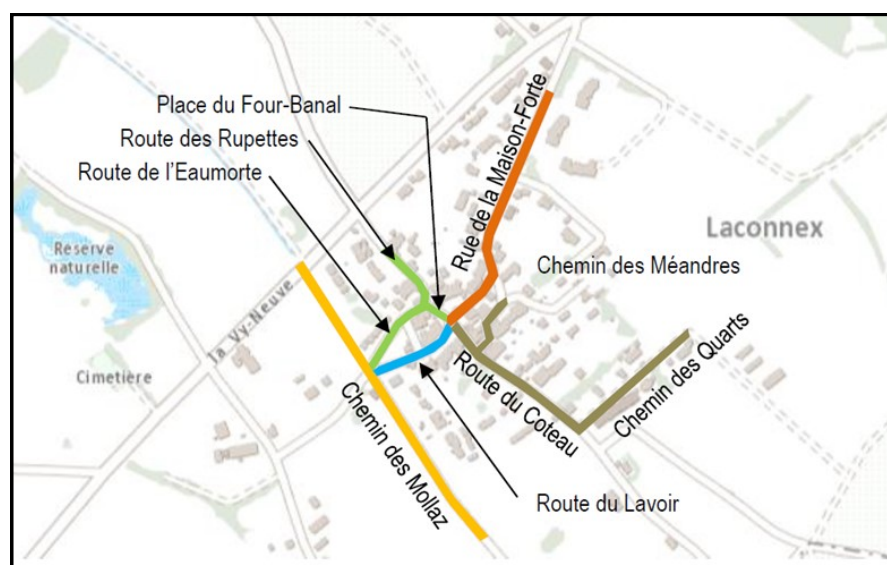
2^{ème} étape

2022- Phase 3 : rue du Lavoir

2023/2026 - Phases 4 et 5 : chemin des Méandres, route du Coteau, chemin des Quarts

La commune doit maintenant sélectionner un bureau d'ingénieurs civils qui sera en charge de préparer les adjudications en vue de la réalisation des travaux et de leur suivi. Le choix de ce bureau étant crucial pour assurer une mise en œuvre conforme à nos vœux, nous avons mandaté un consultant pour préparer le dossier d'invitations à soumission qui a été adressé à 5 bureaux de la place, dont la compétence en la matière est reconnue. La décision sera prise au printemps 2018.

Au courant de l'automne 2018, l'ingénieur civil devrait être en mesure de répondre à vos questions, lors d'une séance de présentation à laquelle toute la population sera conviée.



Sur un plan cantonal, la commune était sollicitée dans le cadre de la première révision du **Plan directeur cantonal 2030**. A la lecture des dispositions prévues dans cette révision, force a été de constater que les remarques énoncées par le Conseil municipal lors de la consultation 2011 n'avaient pas été entendues. L'unique volonté exprimée dans cette révision semble être de satisfaire l'appétit des milieux économiques, en absorbant une croissance démographique linéaire excessive, alors que cette vision n'est pas partagée par la population. Les orientations stratégiques cantonales continuent clairement à favoriser une extension de la zone à bâtir et des infrastructures, dont les effets seront particulièrement péjorants pour la Champagne genevoise, en particulier l'accroissement exponentiel du trafic et une augmentation substantielle des nuisances de bruit et de pollution dues aux activités surdimensionnées de l'aéroport.

Aussi, le Conseil municipal a préavisé, à nouveau, défavorablement cette révision du Plan directeur cantonal 2030 en exigeant que des mesures concrètes y soient intégrées, propres à réorienter le trafic à long terme. Sont demandées notamment la création de P+R en zone frontalière plutôt qu'à Bernex, la réalisation de contournement des villages, la construction d'une nouvelle pénétrante cantonale en synergie avec le futur échangeur de Viry, ainsi que la concrétisation du nouveau boulevard des Abarois, simultanément à la prolongation du tram sur la route de Chancy.

Sur un plan purement local, 2017 a marqué les **30 ans de la construction de notre école**.

Ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire lors de la sympathique manifestation organisée le 26 août, il convient de saluer la clairvoyance des autorités communales successives de Laconnex qui, en réalisant ce bâtiment, ont assuré que notre commune puisse accueillir pendant plusieurs décennies tous les enfants de notre village et ceux de Soral, quel que soit l'accroissement de nos populations.

La réalisation des grands projets décrits précédemment constituera également, je le souhaite, des étapes marquantes pour notre commune dont les générations futures pourront bénéficier.



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni 10 fois en 2017.

C'est toujours un grand plaisir pour moi de présider ce Conseil municipal qui travaille dans un esprit de dialogue très constructif, soucieux avant tout de trouver des solutions adaptées aux problèmes de notre commune.

Pour rappel, le Conseil municipal de la législature 2015-2020 est composé de :

Hubert DETHURENS, maire



Véronique RUDAZ, adjointe au maire



Jean-Pierre GANTNER, adjoint au maire



Thierry ARN



Jean BATARDON



Andreea CAPITANESCU
BENETTI



Maxime DETHURENS



Marc DUPRAZ



Stéphane GROBETY



Olga MERMET



Dominique PASCUAL



Bradley STILLWAGON



Laurent THEVENOZ



Laurent ZIMMERMANN



Les points à l'ordre du jour des séances ont été les suivants :

23 janvier 2017

- Droit d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG
- Approbation des nouveaux statuts de l'ORPC Champagne
- Travaux de rénovation de la mairie : suivi
- Organisation des 30 ans de la construction de l'école
- Achat de tablettes tactiles pour les membres du Conseil municipal

20 février 2017

- Travaux de rénovation de la mairie
- Cimetière : jardin du souvenir
- Organisation des 30 ans de la construction de l'école

13 mars 2017

- Droit d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG
- Travaux de rénovation de la mairie : suivi
- Plan directeur cantonal 2030
- Jardin d'enfants

10 avril 2017

- Présentation des comptes de fonctionnement 2016
- Jardin du souvenir
- Transformation de la mairie
- Plan directeur cantonal 2030
- Accessibilité de la poste

8 mai 2017

- Approbation des comptes et du rapport administratif et financier du maire pour l'exercice 2016
- Approbation des crédits budgétaires supplémentaires pour l'exercice 2016
- Transformation de la mairie
- Mise en séparatif

12 juin 2017

- Révision du Plan directeur cantonal 2030
- Transformation de la mairie
- Jardin d'enfants

18 septembre 2017

- Droit d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG
- Crédit complémentaire relatif à l'étude de la mise en séparatif
- Transformation de la mairie
- Pétition GAM : rapport de la commission et décision
- Fonds de décoration

16 octobre 2017

- Budget de fonctionnement 2017 : présentation
- Proposition de délibération relative à la dissolution de fonds
- Règlements relatifs au financement spécial du PF et au fonds de bienfaisance
- Droit d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG
- Préavis de naturalisation
- Nomination du bureau de vote 2018

13 novembre 2017

- Approbation du budget de fonctionnement 2018
- Dégrèvement de la Taxe professionnelle communale 2018
- Ouverture d'un crédit pour la contribution au FIDU
- Rénovation de la mairie
- Mise en séparatif

5 décembre 2017

- Adoption des statuts de l'ORPC Champagne
- Rénovation de la mairie
- Mise en séparatif
- Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) : consultation fédérale
- Traité TISA (accord international sur le commerce des services)
- Fêtes de Noël

Lors de ces séances, les délibérations et résolutions suivantes ont été votées :

- | | |
|--------------|---|
| 8 mai | Approbation des comptes et du rapport administratif et financier du maire pour l'exercice 2016 : délibération |
| 8 mai | Approbation des crédits budgétaires supplémentaires pour l'exercice 2016 : délibération |
| 8 mai | Rattachement de la commune à la Poste de Bernex : résolution |

Le Conseil municipal a demandé par résolution à la direction de l'entreprise La Poste le rattachement de la commune à l'agence de Bernex. En effet, les heures d'ouverture du bureau sis dans la mairie de Sézegnin n'étaient vraiment pas confortables pour les personnes qui travaillent. La Poste a donné son accord et tel a été fait dès juillet.

12 juin	Révision du Plan directeur cantonal 2030 et du projet de schéma directeur cantonal : résolution
18 septembre	Crédit complémentaire relatif à l'étude de mise en séparatif : délibération
13 novembre	Approbation du budget de fonctionnement 2018 : délibération
13 novembre	Dégrèvement de la Taxe professionnelle communale 2018 : délibération
13 novembre	Crédit d'investissement pour la contribution au FIDU : délibération

Les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont publiés régulièrement sur notre site internet www.laconnex.ch.



COMMUNE DE LACONNEX




[POLITIQUE](#)
[COMMUNE](#)
[VIE LOCALE](#)
[INFOS](#)
[ACTUALITÉS](#)
[AGENDA](#)
[MEDIA](#)
[CONTACT](#)

A la Une mai 29, 2018



Travaux de rénovation de la mairie

Agenda – Prochain rendez-vous


Audition de flûte et guitare
 mercredi 6 juin @ 18:00 - 19:00
 Salle communale de Soral
 Soral

[Tout l'agenda →](#)

En un seul clic

- Calendrier des manifestations 1er semestre 2018
- Transports (TPG, Noctambus, CFF)
- Jeunesse (péri/parascolaire, association des parents d'élèves)
- Restaurant scolaire - quel est le menu de nos enfants ?
- Manifestation : demande d'autorisation

La composition des commissions est la suivante:

Formation des commissions

Membre de l'Exécutif responsable

Finances

Président : Stéphane Grobéty

Jean-Pierre Gantner

Membres : Thierry Arn, Maxime Dethurens,
Dominique Pascual

Bâtiments et sécurité civile

Présidente : Andreea Capitanescu Benetti

Membres : Thierry Arn, Dominique Pascual,
Bradley Stillwagon, Laurent Zimmermann

Jean-Pierre Gantner

Ecole et jeunesse

Président : Marc Dupraz

Membres : Maxime Dethurens, Stéphane
Grobéty, Laurent Thévenoz

Véronique Rudaz

Sports, culture et loisirs

Président : Thierry Arn

Membres : Jean Batardon, Marc Dupraz,
Olga Mermet, Laurent Zimmermann

Véronique Rudaz

Routes et circulation / Parcs et promenades

Président : Bradley Stillwagon

Membres : Jean Batardon, Andreea
Capitanescu Benetti, Maxime Dethurens,
Stéphane Grobéty

Jean-Pierre Gantner

Aide sociale

Présidente : Dominique Pascual

Membres : Jean Batardon, Andreea
Capitanescu Benetti, Olga Mermet, Laurent
Thévenoz

Véronique Rudaz

Protection de l'environnement et déchets

Président : Laurent Thévenoz

Membres : Marc Dupraz, Olga Mermet,
Bradley Stillwagon, Laurent Zimmermann

Véronique Rudaz

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Le secrétariat de la mairie (1 poste à plein temps) est assuré par Mme Catherine Koumrouyan, secrétaire comptable, et Mme Nadia Dupraz, secrétaire communale, et est à votre disposition le mardi de 15h00 à 19h00 et le jeudi de 10h00 à 12h00.

En dehors de ces horaires, le soussigné, ses adjoints et le secrétariat de la mairie vous reçoivent volontiers sur rendez-vous. Vous pouvez contacter la mairie par courriel à notre adresse info@laconnex.ch, par téléphone au 022 756 15 69 ou encore par fax au 022 756 32 89.

Les informations officielles sont affichées aux panneaux d'affichage communaux (en face de la mairie et place du Four-Banal).

Sur notre site Internet, www.laconnex.ch, vous trouverez toutes les actualités et informations communales régulièrement mises à jour.

CARTES D'IDENTITÉ

En 2017, ce sont 24 demandes de cartes d'identité qui ont été traitées par le secrétariat de la mairie.

Les demandes de passeports sont à effectuer directement auprès de l'Office cantonal de la population, rte de Chancy 88, 1213 Onex.



OFFICE DE L'ÉTAT CIVIL

L'état civil est géré par un groupement intercommunal dont le siège est à Bernex. C'est donc à la mairie de cette commune (tél. 022 850 92 92) que vous devez vous adresser pour toutes les formalités ayant trait à l'état civil.

Pour les habitants de la commune ou étant originaires de Laconnex, la célébration d'un mariage dans notre mairie est bien entendu toujours possible.

DEMANDES DE NATURALISATION

Deux demandes de naturalisation ont été présentées et acceptées en 2017.

DÉMOGRAPHIE

Au 31 décembre 2017, notre commune comptait 681 habitants.

Evolution démographique

	2013	2014	2015	2016	2017
Population début d'année	613	611*	620	664	650
Naissance	1	3	8	7	2
Décès	3	1	2	2	5
Mouvement migratoire	1	7	38	19	34
Population fin d'année	612	620	664	650	681

*à fin 2013, l'Office cantonal de la statistique a modifié sa méthodologie (autres critères d'attribution de la résidence). De ce fait, Laconnex a « perdu » un habitant entre le 31.12.13 et le 01.01.14 !

Répartition démographique (2017)

Hommes	Femmes	0 – 19 ans	20 – 64 ans	65 ans et +	Part en % des étrangers
329	352	143	387	179	14.1%

En comparaison à la population cantonale, Laconnex se situe toujours en 43^{ème} position parmi les 45 communes genevoises (les deux autres plus petites communes étant Russin et Gy).

BUREAU DE VOTE

Dans sa séance du 16 octobre 2017, le Conseil municipal a nommé les responsables du local de vote pour l'année 2018. Il s'agit de:

M. Pascal Koumrouyan, président

Mme Carolina Stücklin, vice-présidente

Mme Betty Aldi, suppléante du président

Mme Connie Fogler, suppléante de la vice-présidente

Je remercie les actuels responsables pour leur dévouement. Si vous êtes intéressés par cette fonction, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie ou le président du bureau de vote.



BÂTIMENTS COMMUNAUX

L'entretien du patrimoine administratif communal reste une préoccupation majeure de la mairie qui se soucie d'en assurer la pérennité et le fonctionnement adéquat.

Salle communale et école

- Pose d'un dispositif d'adoucisseur d'eau

Stand de tir

- Remise en état suite au terrible accident de décembre 2016

Café « Chez le docteur »

- Amélioration de la ventilation

Voirie

- Mise en place d'un système de détecteur de présence

Locatifs

- Rafranchissement complet de deux appartements, rue Maison-Forte 2, suite à des changements de locataires.

POLICE ET GARDES-FRONTIÈRES

Depuis quelques années, la commune mandate une société de sécurité privée qui est chargée de la surveillance du village, ainsi que de veiller à la tranquillité publique. Pour ce faire, des patrouilles de surveillance parcourent la commune plusieurs fois par semaine, principalement de nuit. Si vous observez un acte malveillant ou douteux, vous pouvez contacter la société :

Swiss Control Security

Tél. 0800 00 08 80 (24h/24)

Toutefois, je vous rappelle que la **police cantonale** (poste de police de Lancy) reste votre interlocuteur de **premier recours** lors d'incidents.

Gendarmerie de Lancy-Onex

Route du Pont-Butin 55 – 1212 Lancy – tél. 022 427 64 20.

Pour ce qui concerne les gardes-frontières, les coordonnées sont les suivantes:

Centrale d'engagement et de transmission du corps des gardes-frontières

Tél. 0800 800 310 (appel gratuit) ou 022 979 19 55.

SÉCURITÉ CIVILE

SAPEURS-POMPIERS

Dans le courant de l'année 2017, la compagnie des sapeurs-pompiers de Laconnex a dû intervenir au mois de février, à la route du Coteau. En effet, un « flambage » un peu trop arrosé a entraîné un début de feu dans la cuisine familiale. Heureusement, les flammes ont pu rapidement être maîtrisées et les dégâts sont demeurés mineurs.

En juin 2017, la compagnie a été testée par l'organe cantonal dans le cadre de son inspection triennale. Cette dernière s'est déroulée en deux phases, l'une administrative, l'autre opérationnelle. Hormis quelques mesures correctives mineures, l'état de préparation de la compagnie a été jugé bon et en adéquation avec les missions dévolues.

Sur un plan moins formel, la compagnie s'est offert un moment de détente et de cohésion à travers la Suisse pour un petit périple au Tessin, puis en Suisse-allemande.

Au 31 décembre 2017, après 25 ans de service, la compagnie a vu partir à la retraite son emblématique Sergent-Major, Yves Mermet. A mi-chemin entre Géo Trouvetou et Mac Gyver, Yves a permis de développer considérablement le matériel à disposition de la compagnie, notamment concernant le camion. Je tiens encore une fois à le remercier pour tout le travail accompli durant sa carrière de pompier et lui souhaite une bonne retraite, bien méritée.

Je rappelle que si des jeunes gens ou de jeunes filles veulent venir renforcer notre compagnie, ils sont les bienvenus et peuvent adresser leur demande à la mairie.

Au 31 décembre 2017, l'effectif de la compagnie était le suivant :

Cap.	ARN	Thierry
Lt.	BRYOIS	Christophe
Sgmt.	FOUCHAULT	Rémi
Four.	GABERT	Sébastien
Sgt.	MERMET	Stéphane
Cpl.	LACHAT	Thomas
Sap.	DAVID	Vincent
Sap.	DETHURENS	Xavier
Sap.	HUBERMAN	Benjamin
Sap.	DETHURENS	Maxime
Sap.	MANDALLAZ	Luc
Sap.	CATTIN	Laurent
Sap.	MC GILL	James
Sap.	MANDALLAZ	Henri
Sap.	MANDALLAZ	William
Sap.	GERARDI	Yves-Antoine
Sap.	EMERY	Guillaume
Sap.	CIRAUDO	Delio
Sap.	BRETON	Denis
Sap.	EGGS	Christophe
Sap.	HONEGGER	Julien

OFFICE CANTONAL DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES MILITAIRES (OCPPAM)

Notre commune fait partie du groupement "Champagne" dont le poste de commandement est à Bernex. Un représentant de la mairie (Jean-Pierre Gantner) assiste régulièrement aux réunions.

Aujourd'hui, son coût par habitant est de CHF 15.—

ÉCOLE

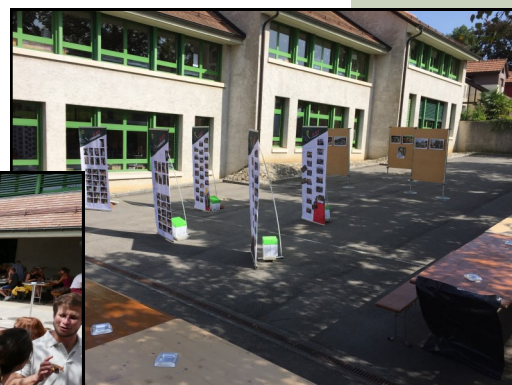
Notre école primaire comporte trois classes à la rentrée scolaire 2017/2018, regroupant les élèves de 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} primaires. Mme Marine Schuwey, Mme Lara De Oliveira et M. Rudolf Graf en assurent l'enseignement. Plusieurs maîtres spécialisés interviennent également pour les sciences, le soutien scolaire, les activités sportives, musicales et manuelles. C'est avec plaisir que la commune soutient financièrement les différentes activités et sorties organisées par les enseignants.

La traditionnelle fête des promotions s'est déroulée à Soral le vendredi 30 juin.

La fête de Noël, organisée par Laconnex, a eu lieu au centre sportif. Après les traditionnels chants des enfants, les festivités ont continué dans la convivialité et la bonne humeur dans la salle polyvalente décorée pour l'occasion avec les bricolages des enfants.

Fin août, nous avons eu le grand plaisir de fêter les 30 ans de la construction de notre école primaire, fête durant laquelle nous avons reçu la conseillère d'Etat en charge du DIP, Mme Emery-Torracinta. Nombreux sont les anciens élèves qui ont eu le loisir de se retrouver sur les magnifiques panneaux préparés pour l'occasion et qui retraçaient 30 ans d'histoire.

La direction de notre école, regroupée au sein de l'établissement scolaire de Perly Certoux, Compesières, Soral et Laconnex, est assurée par M. Frédéric Heiz.





30 ANS DE L'ÉCOLE DE LACONNEX

1987-1988



1988-1989



1988-1989



1989-1990



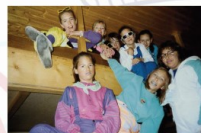
1989-1990



1989-1990



1989-1990



1990-1991



1990-1991



1992-1993



1991-1992



1993-1994



1993-1994



1994-1995



1995-1996







30 ANS DE L'ÉCOLE DE LACONNEX

2008-2009



2009-2010



2009-2010



2010-2011



2011-2012



2012-2013



2013-2014



2014-2015



2014-2015



2015-2016



2015-2016



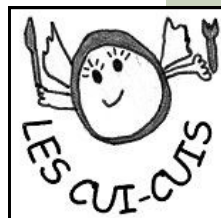
2016-2017



2016-2017



L'association « **Les Cui-Cuis** » continue d'assurer à la satisfaction de tous le fonctionnement, quatre fois par semaine, du restaurant scolaire, ainsi qu'un accueil de 16h à 18h à l'école de Soral. Le comité comprend des représentants des deux communes de Soral et Laconnex (Mme Véronique Rudaz), ainsi qu'un représentant des parents par village. La commune a participé à hauteur de CHF 20'846.— au financement de ces prestations.



Les menus des enfants peuvent être consultés sur le site internet de la commune.

PETITE ENFANCE

Notre jardin d'enfants "Les enfants de la Feuillée" accueille les enfants de 2 à 4 ans. La gestion du jardin d'enfants a été problématique en début d'année et a engendré une crise de confiance entre le comité et les communes qui ont demandé sa démission en bloc. Aussi, un nouveau comité a été élu en avril auquel participe dorénavant Mme Dominique Pascual comme représentante de notre commune. J'espère vivement que les relations entre le personnel, le nouvel organe dirigeant et les communes s'apaisent car ces perturbations sont préjudiciables au fonctionnement du jardin d'enfants et ne sauraient être tolérées.



La commune de Laconnex a contribué au financement de la structure pour un montant de 18'000.—

L'Association "Le Couffin" continue de son côté à soutenir le placement d'enfants de la Champagne en famille d'accueil de jour. La commune, représentée par Mme Véronique Rudaz, participe régulièrement au comité et a contribué au financement de cette structure à hauteur de CHF 3'239.—



CULTURE ET MANIFESTATIONS

L'entrée en vigueur au 1er janvier 2016 de la nouvelle Loi sur la restauration, le débit de boisson, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) et son Règlement d'application (RRDBHD) implique que les communes sont dorénavant compétentes pour délivrer les autorisations aux organisateurs de manifestations et d'événements de divertissement public qui ont lieu sur leur territoire.

Dès lors, toute personne désirant organiser une manifestation doit remplir une demande d'autorisation. Les formulaires nécessaires à cette demande sont disponibles sur le site internet de la commune ou directement en ligne, via le guichet unique de l'Etat de Genève (<http://ge.ch/e-demarches/manifestations>).

- ◆ Nous avons eu l'immense privilège d'accueillir le **Théâtre de Carouge** pour un spectacle itinérant offert aux habitants de Laconnex, le 8 juin au centre sportif.
- ◆ Le traditionnel **tournoi de pétanque**, organisé par notre société de Jeunesse, s'est déroulé le dimanche 2 juillet.
- ◆ Le 29 juillet, comme c'est devenu l'habitude tous les 2 ans, la fidèle équipe du Conseil municipal, amatrice de grand écran, a organisé une soirée de **cinéma** dans le jardin de la famille Benetti que nous ne remercierons jamais assez ! Séance bucolique et alpestre puisque c'est le dernier long métrage « Heidi » qui a été visionné.
- ◆ La fête nationale du **1^{er} août** a eu lieu à Soral. Nous avons eu le plaisir d'y écouter l'allocution de M. Robert Cramer, Conseiller aux Etats.
- ◆ Une fête pour les **30 ans de la construction de l'école** s'est déroulée le samedi 26 août en présence de Mme Anne Emery-Torracinta. Plusieurs affiches et un film retraçant l'histoire de notre école ont été présentés à cette occasion.
- ◆ La désormais traditionnelle **Soirée d'Eté Vintage Jazz Quartet** en faveur de notre centre de formation au Burkina Faso, organisée par Soral et Laconnex, s'est déroulée le 25 août à Soral.
- ◆ Le **vide-grenier** a eu lieu le 1er octobre et a rassemblé de nombreux villageois et visiteurs, par une magnifique journée ensoleillée.
- ◆ Le 25 novembre, les sapeurs-pompiers ont **décoré le sapin de Noël** sur la place du Four-Banal et la Jeunesse de Laconnex a accueilli la population avec du vin chaud et du chocolat chaud ainsi que des pâtisseries.
- ◆ **La fête de l'Escalade**, le 9 décembre, a une nouvelle fois permis de rassembler petits et grands pour un cortège aux flambeaux, suivi d'une très sympathique soirée. Je tiens ici à remercier le FC Etoile Laconnex qui en assure l'organisation avec le soutien des Dames paysannes et du Café chez le Docteur.
- ◆ Deux **boîtes à livres** sont mises à votre disposition, dans les parcs de jeux en face de la mairie et devant l'école, afin de vous permettre d'échanger vos livres. Pour rappel, merci de ne pas considérer cette boîte comme un dépôt, mais de déposer deux à trois livres au maximum afin de ne pas la surcharger. De plus, les boîtes étant à disposition de tous, veillez à **ne pas déposer d'ouvrages susceptibles de choquer un jeune public**.
- ◆ Le **Bibliobus** continue de recevoir un très bon accueil. Lors des onze passages de l'année, il a été fréquenté par 431 personnes, et environ 2000 ouvrages ont été empruntés. En moyenne, le bibliobus a accueilli 36 personnes par passage.
- ◆ Chaque mois, et c'est maintenant une tradition, le **Marché** ouvre ses étals sur la place en face de la mairie. L'ambiance est garantie ! Je tiens à remercier ses organisateurs pour la mise en place et l'animation de ces conviviales journées qui rassemblent à chaque fois beaucoup de nos villageois.



- ♦ La commune continue de soutenir de nombreuses activités culturelles locales et régionales, notamment **la Chorale de la Feuillée, le Winter Live Music Festival, le Gena Festival et l'association Culture et rencontre.**
- ♦ **Les Dames paysannes** de Laconnex ont, quant à elles, apporté leur précieux concours à la réussite de nos fêtes villageoises et du marché pour la plus grande joie des gourmands !

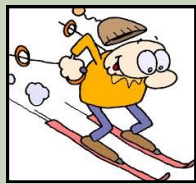
PARCS ET PROMENADES

Tout au long de l'année, notre employé communal assure efficacement l'entretien des espaces publics, secondé par un jeune de CapEmploi au printemps et durant l'été par des jeunes gens du village. La mairie a par ailleurs fait appel à une entreprise spécialisée pour le traitement des chênes contre les chenilles processionnaires.

Même si une amélioration certaine a été constatée, rappelons aux propriétaires de chiens quelques bonnes règles de comportement quant au maintien de la propreté : garder les chiens en laisse dans tout le périmètre du village, ramasser systématiquement leurs crottes et respecter l'interdiction d'accès aux deux places de jeux (en face de la mairie et au préau de l'école).

Les écuries du Pêcher ont installé dans plusieurs rues du village des poubelles à crottins pour inciter les cavaliers à nettoyer les déjections de leur cheval. Je les remercie pour cette initiative qui, je l'espère, contribuera à améliorer la propreté de notre village.





Équipe féminine—2011



SPORTS

- ◆ Notre **club de foot**, FC Etoile Laconnex, compte 320 jeunes gens et jeunes filles encadrés par 26 entraîneurs, soit 11 équipes participant aux différents championnats genevois, dont une équipe féminine.

Le mouvement junior rassemble environ 150 joueurs juniors de 10 à 20 ans qui participent chaque année à des rencontres à l'étranger grâce à l'appui financier du Club des 100. La présidence du club est assurée par M. Raymond Zbinden que je tiens à remercier chaleureusement. La soirée de l'Escalade, le tournoi de Jass, le tournoi des Juniors D et les Journées des supporters sont organisés chaque année par le Club. L'évolution de l'effectif du FC Etoile Laconnex semble indiquer qu'une réflexion doit être engagée avec les communes voisines sur l'avenir du club, de ses infrastructures et de son financement, sous peine de devoir limiter l'accueil d'enfants désirant pratiquer ce merveilleux sport.

Cette mission, oh combien difficile, sera le défi que devront relever non seulement les autorités communales, mais aussi les responsables actuels et futurs de notre club.



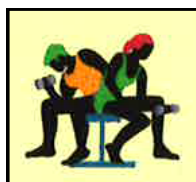
- ◆ Le **Club des 100** du FC Etoile Laconnex compte aujourd'hui 150 membres qui soutiennent notre club de football. En 22 années d'existence, ce club de supporters a aidé le FC Etoile Laconnex, tout particulièrement son secteur formation, pour un montant total de CHF 250'000.- ce qui est remarquable. Cette année encore, il a largement contribué à financer un déplacement de nos juniors qui ont eu le bonheur de participer à un tournoi de jeunes en Italie. Un grand merci à son Comité.

Si vous souhaitez rejoindre le Club des 100, envoyez un message à l'adresse suivante : Clubdes100laconnex@gmail.com.

- ◆ Deux **sorties à skis**, suivies d'un repas offert, ont pu être organisées en collaboration avec la commune de Soral, le 21 janvier et le 25 février. Les participants au slalom du 25 février ont été récompensés par une remise de prix.
- ◆ Nous avons une nouvelle fois mis à disposition de la population des abonnements du **Genève-Servette Hockey club**, ainsi que du **Genève-Servette Football club** pour assister aux matches de championnat. Je remercie les collaborateurs du café "Chez le Docteur" qui continuent à gérer la remise des billets à la population.

Les associations suivantes offrent de nombreuses possibilités de cours et organisent des événements pour les habitants de Laconnex et des environs. Je profite de cette occasion pour les remercier pour leur investissement et les activités qu'elles proposent. Vous trouverez leurs coordonnées sur notre site Internet.

Le groupement gymnique de Laconnex



Le motocross club Les Meyrinos



L'association des Pony-Games



La société de tir



Le club de pétanque



Le groupement d'Aéromodélisme Genève (GAM)



La commission idoine du Conseil municipal s'est saisie d'une pétition, adressée aux autorités communales, relative aux activités du groupement d'aéromodélisme jugées très bruyantes. Des mesures de son ont été demandées et réalisées par l'autorité cantonale dont le rapport a conclu que le bruit généré par le GAM était négligeable, les cris des petits oiseaux et le trafic aérien étant nettement plus sonores. Sur ce constat, le Conseil municipal a classé la pétition sans suite.

JEUNESSE

- ◆ Six jeunes de notre commune ont atteint leur majorité. Ils ont eu la possibilité de participer à la soirée des **Promotions citoyennes** en février 2017 et ont été invités à un repas avec des représentants communaux. Il s'agit, par ordre alphabétique, de : Alexandre Giangreco, Anthony Grillet, Emma Hubert, Carmen Romer, David Sangleraz et Teo Spahr.
- ◆ **Fonds du 700^{ème}** : Faute de candidat en 2017, ce fonds n'a pas été attribué.
- ◆ Durant les **vacances d'été**, neuf jeunes de la commune ont été employés par le secrétariat de la mairie et la voirie.
- ◆ Nous avons eu le plaisir de récompenser **les jeunes diplômés** suivants pour l'obtention d'un diplôme de fin d'études d'un enseignement secondaire II ou d'un apprentissage : Ilona Bortoli, Céline Dethurens, Maxime Gaillard, Alexandre Giangreco, Elisa Gindre, Victor Gindre, William Grove, Mélissa Lage, Colombe Mabboux-Fort, Carmen Romer, Teo Spahr, Quentin Zimmermann.
- ◆ Des travailleurs sociaux hors-murs de la FASE (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) continuent d'effectuer des tournées régulières dans le village pour discuter avec les jeunes et tenter de régler les problèmes que ceux-ci peuvent parfois poser. La subvention annuelle s'élève à CHF 8'885.—.
- ◆ La commune reste engagée dans le dispositif CapEmploi afin d'aider les jeunes en difficulté de formation. Nous avons ainsi employé un jeune stagiaire durant 3 mois au printemps pour seconder M. Krasniqi. La subvention annuelle est de CHF 5'635.—.
- ◆ Finalement, une participation financière est toujours versée aux colonies et camps de vacances fréquentés par les enfants de la commune durant l'été, cela à hauteur de CHF 15.— par enfant et par jour, soit pour un total de CHF 2'415.—.

SOCIETE DE JEUNESSE

Comme chaque année notre société de Jeunesse a organisé le tournoi de pétanque en juin, ainsi que le bal d'Halloween en automne et offert le vin chaud et le chocolat chaud lors de la décoration du sapin de Noël.

AÎNÉS

Le 1^{er} juin, nous avons eu le plaisir de nous rendre au « **Chaplin's World** » avec nos aînés. Cette visite, sous un soleil radieux, et suivie d'un repas au bord de l'eau à Villeneuve a remporté un vif succès.

La commune soutient le **Club des Aînés "Le Coteau"** de Bernex-Confignon-Laconnex, club auquel nos aînés peuvent s'affilier.

Comme de coutume, nos aînés étaient encore très nombreux pour **fêter Noël** le dimanche 17 décembre. Un excellent repas, préparé par Mme Marie-Claire Colliard et son équipe, une animation par le cirque de Noël et des vieux whiskys dégustés en fin de journée (présentés par M. Taylor, que je remercie une nouvelle fois), ont magnifiquement contribué à la réussite de cette journée !

Comme ils le font depuis plusieurs années, nos aînés ont renoncé au cadeau pour offrir la somme correspondante à la cantine de notre centre de formation du Burkina Faso qui, suite à la sécheresse, avait besoin d'une aide urgente.



PRESTATIONS SOCIALES

Notre commune est rattachée à l'Institution Genevoise de Maintien à Domicile (IMAD) de Bernex.

Vous pouvez vous adresser à l'IMAD, pour toute demande d'aide sociale, mais aussi pour du soutien en cas d'enfants malades, des consultations de santé maternelle et infantile suite à une naissance, ainsi que l'appui aux parents en situation familiale difficile. Vous pouvez joindre l'IMAD au **022 420 40 00**.

AIDE HUMANITAIRE

CENTRE DE FORMATION AU BURKINA FASO

Ecole :

Début octobre, 5 classes ont été ouvertes dans l'enseignement général. L'effectif total de l'enseignement général est de 122 élèves, soit 28 élèves de plus que l'année précédente. En construction métallique, l'effectif total est de 32 élèves.

Pour la première fois, l'Etat burkinabé nous a attribué 25 nouveaux jeunes élèves défavorisés afin de leur donner une formation. Ils ont été intégrés à la classe de 6^{ème} afin de les mettre à niveau et de leur permettre de commencer l'année prochaine la 1^{ère} année de construction métallique.



La formation en couture comprend 16 jeunes (filles et garçons). Leur premier travail au mois d'octobre est de couper et coudre les tenues d'école pour tous les élèves. Un nouveau costume beaucoup plus joli a été choisi et ainsi 170 uniformes sont en voie de réalisation.



L'effectif total de notre centre de formation est donc de 170 élèves pour l'année scolaire 2017/18.

Champs :

Cette année, le manque de pluie a été catastrophique, engendrant des récoltes très maigres dans toute la région et tout le pays en a souffert. Ceci va certainement provoquer de grosses difficultés d'approvisionnement en nourriture et une hausse des prix. La famine risque bien d'être présente dans le pays en 2018.

Dans notre centre, les récoltes sont insuffisantes et ne permettent pas de préparer les repas des élèves, comme les autres années jusqu'au mois de juin. Un appel aux communes a été lancé et elles ont répondu positivement, ce dont nous les remercions. Ainsi tous les élèves pourront recevoir un repas quotidien.

Les cultures sont gérées en partie par l'Association des femmes et par un groupe d'hommes qui bénéficient chacun d'une parcelle de terre de 120 m² dans notre maraîchage. La zone de maraîchage est surtout cultivée de janvier à juin, saison sèche, quand les cultivateurs ne sont plus occupés par les travaux dans leurs champs.

Parrainages :

Actuellement 47 jeunes sont parrainés par des personnes de nos communes, mais de nombreux enfants ne peuvent pas venir se former faute de moyens financiers. Nous cherchons donc toujours le soutien de nouvelles personnes pour assurer un meilleur avenir à d'autres jeunes.

Centre de formation en agriculture biologique :

Le centre de formation devient très concret puisque tous les bâtiments ont été construits en 2016 et équipés de panneaux solaires et de batteries grâce au financement de la Ville de Genève au début 2017.

En juin 2017, 550 poussins ont été installés dans leur poulailler. Ils ont vite grandi et en novembre, ils sont devenus de magnifiques poules pondeuses. Ceci permet de récolter chaque jour entre 400 et 450 œufs. La demande est très forte, vu que notre poulailler est le seul aussi grand de la région.

La formation sera donnée par la société burkinabée BIOPROTECT, spécialisée dans la promotion de l'agriculture biologique et débutera en 2018 avec un groupe de 25 jeunes cultivateurs.

Afin de récolter des fonds, nous avons participé à différentes manifestations : brunch à Chancy, FêtàSoral, vide-grenier à Laconnex, brocante et marché de Noël à Avully. Ainsi nous avons pu verser quelques milliers de francs bienvenus sur notre compte afin de financer nos projets.

J'aimerais conclure sur l'excellent partenariat avec M. Victor Pahoulabou, directeur du centre de formation.

Notre subvention annuelle de CHF 6'000.— par commune est donc fort bien dépensée et sera reconduite les prochaines années. Merci infiniment à M. Philippe Lädemann pour son engagement !

Le site internet de notre association www.burkina.ch vous donnera tous les renseignements utiles sur notre école et vous permettra de mieux vous rendre compte de son développement.

SUBVENTIONS À DES ŒUVRES CARITATIVES

Notre commune a soutenu à hauteur de CHF 10'500.— de nombreuses associations tant locales, qu'en Suisse et à l'étranger.

ROUTES ET TRAFIC

De manière générale, seul un entretien courant a été effectué puisqu'il serait aberrant d'entreprendre de gros travaux sur des chaussées qui vont être éventrées pour la mise en séparatif du réseau des canalisations dès 2019. Le chemin de la douane a néanmoins subi une réfection importante, sur la demande de la commune de Bernex qui en a financé la moitié.

Quant à la route de Forestal, elle restera dans son état actuel qui est, de fait, efficace pour limiter le trafic de transit. Mentionnons encore que, suite à la résolution prise par le Conseil municipal en décembre 2016, une solution a été trouvée avec le département cantonal et les deux autres communes concernées afin de sécuriser le carrefour de Pré-Lauret.

TRANSPORTS PUBLICS

Pas de gros changement cette année sur notre ligne de bus. Toutefois, une surcharge de passagers ayant été constatée entre 7 et 8h, un bus supplémentaire a été rajouté.

Comme les années précédentes, la commune continue à soutenir les familles en subventionnant à hauteur de CHF 50.- l'acquisition ou le renouvellement d'un abonnement annuel par tout jeune en formation. Ce sont ainsi 35 jeunes de notre commune qui ont pu bénéficier de cette contribution.

La commune participe toujours au financement du réseau NOCTAMBUS qui assure deux trajets nocturnes, les vendredis et samedis soirs, afin que jeunes, et moins jeunes, puissent rentrer en toute sécurité. Le détail de la ligne reliant Laconnex se trouve sur notre site internet.

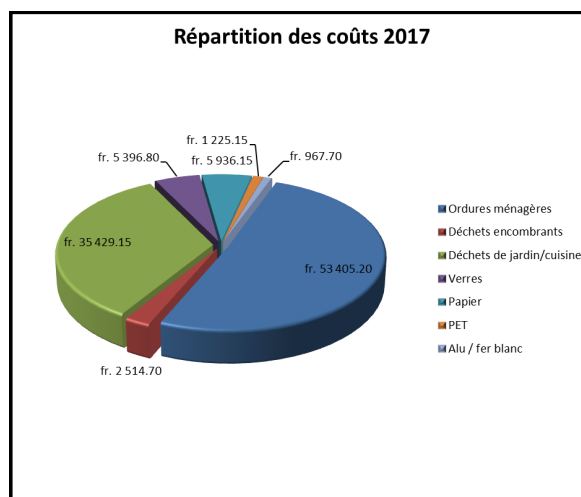
Pour rappel, tout habitant de Laconnex peut bénéficier de l'achat d'une carte journalière CFF, auprès de la commune de Bernex (pour un coût de CHF 45.-)

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS

Durant 2017, un essai pilote a été entrepris en partenariat avec l'entreprise Serbeco afin de proposer le recyclage du flaconnage. La qualité du tri s'est progressivement améliorée durant l'année et c'est en particulier la qualité du PET qui a bénéficié de cette nouvelle possibilité. Aussi, il a été décidé de proroger cet essai en 2018, en espérant que d'autres communes joignent le projet et qu'une filière de valorisation se mette en place. Je profite ici de remercier Laurent Thévenoz et Bradley Stillwagon qui ont organisé au printemps le traditionnel nettoyage bisannuel de la commune.

Je suis heureux de constater que notre commune contribue efficacement au tri et au recyclage des déchets. Laconnex recycle 57.15% de la totalité de ses déchets, ce qui est un taux très satisfaisant, puisque la volonté du canton est d'atteindre un taux de recyclage de 50%.



Statistiques

	2013		2014		2016		2017	
	612 habitants		620 habitants		664 habitants		650 habitants	
Types de déchets	Tonnage	par hab (en kg)	Tonnage	par hab (en kg)	Tonnage	par hab (en kg)	Tonnage	par hab (en kg)
Ordures ménagères	131.6	215	122.2	197	138	207.8	153.8	236.6
Déchets encombrants	11.3	18	5.1	8	8.3	12.5	8.7	13.3
Déchets de jardin/ cuisine	89.8	147	131.2	211	95	143.1	121.9	187.5
Verres	28.2	46	32.1	52	32.5	49	31.3	48.0
Papier	44.6	72	42.9	69	41.7	62.8	39.2	60.3
PET	2.3	4	2.3	4	2.3	3.5	2.7	4.1
Alu/fer blanc	1.5	2	1.4	2	1.3	1.9	1.3	2.0

Pour rappel, **les sacs verts compost ne doivent plus être utilisés** pour conditionner les déchets de jardin jetés dans les bennes ad hoc à la déchetterie. Vous trouverez dans le commerce de nouveaux sacs recyclables.

En outre, le recyclage de flaconnage ne concerne que les **flacons** de produits ménagers (bouteilles de lait, flacons de lessive, adoucissant, shampoing).

Ne pas déposer dans le container :

- ◆ les films et barquettes en plastique
- ◆ Les sacs en plastique
- ◆ Les briques de lait
- ◆ Les sachets de recharge et d'emballage
- ◆ Les gobelets en plastique
- ◆ Les emballages de peintures ou autres produits chimiques souillés



GRAVIÈRES

Nouveau site de stockage des mâchefers

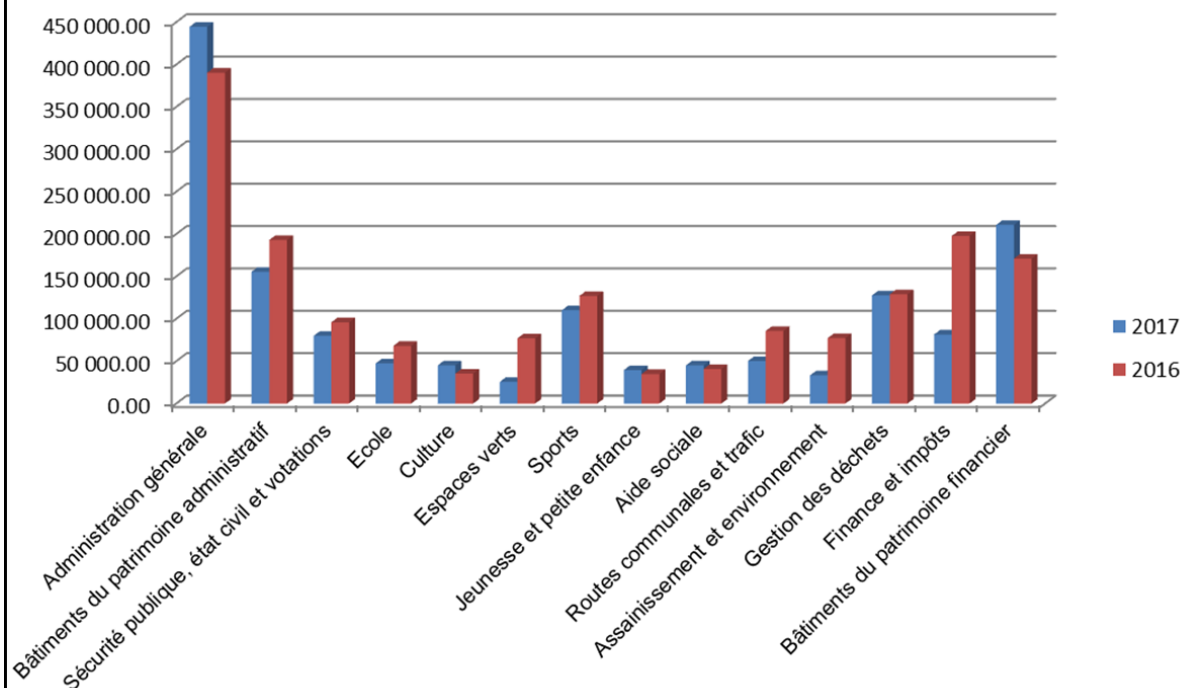
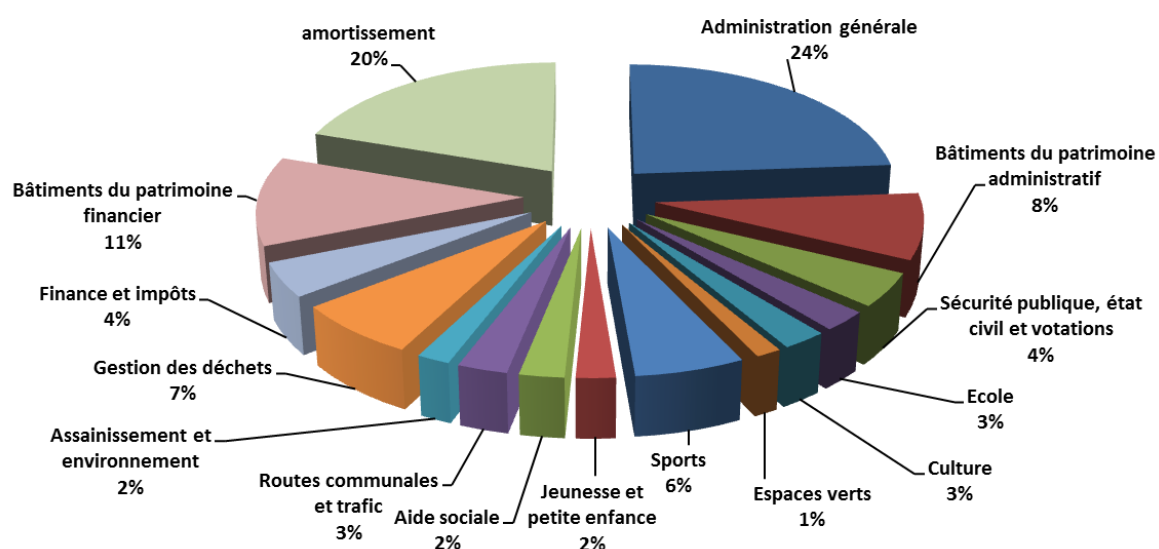
Deux ans après le début des discussions, l'Etat a fini par sélectionner 3 communes parmi les 7 identifiées comme étant susceptibles de recevoir le futur site de décharge cantonale des mâchefers. Ces 3 communes sont Satigny, Collex-Bossy et Versoix. Toutefois, l'ensemble des communes restent solidaires sur ce dossier problématique qui pose encore beaucoup de questions, notamment quant à la volonté de l'Etat de trouver des solutions alternatives et innovantes.

COMPTES COMMUNAUX

Le résultat des comptes 2017 se présente comme suit :

Charges de fonctionnement	CHF	1'481'248.50
Revenus de fonctionnement	CHF	2'037'708.75
Amortissements	CHF	384'223.00
Excédent de revenus	CHF	172'237.25
Centimes additionnels		44

Dépenses de fonctionnement 2017



COMMENTAIRE FINANCIER

Ainsi que je l'anticipais dans le rapport financier précédent, les finances communales se sont dégradées en 2017. En effet, l'exercice 2016 avait enregistré une rentrée fiscale extraordinaire qui avait permis de dégager un excédent de revenus conséquent. Je mettais alors en garde sur le caractère éphémère de cette hausse qui provenait de correctifs de production fiscale portant sur des années antérieures.

Aussi, cette année, un rééquilibrage important a été opéré dans les recettes fiscales, avec une diminution d'environ CHF 460'000.00, ce qui correspond à une baisse de 40% dont l'incidence sur un budget de fonctionnement de CHF 2 millions est évidemment considérable. Je me félicite que les charges de fonctionnement aient été bien maîtrisées puisque, malgré ce tassement des rentrées fiscales, l'exercice 2017 reste positif.

La gestion financière communale demeure un exercice difficile dans une petite commune comme la nôtre car les informations de l'autorité cantonale manquent de lisibilité et d'anticipation. A l'avenir, une nouvelle disposition adoptée par le Grand Conseil devrait permettre aux magistrats communaux, sur la base d'une demande confidentielle, de connaître précisément la part d'impôt communal payée par un contribuable.

En outre, il faut relever un changement significatif, à savoir que l'année 2017 est le dernier exercice sous le régime de gestion financière du modèle comptable harmonisé « MCH1 ». En effet, l'approbation de nouveaux principes de gestion financière publique en juin 2016, dans la loi sur l'administration des communes, voit l'entrée en vigueur d'un nouveau plan comptable « MCH2 » dès 2018, assorti de mesures de transition qui requièrent, notamment, de réévaluer les éléments du patrimoine financier communal.

Ainsi, les fonds spéciaux dont dispose la commune ont fait l'objet d'un retraitement pour être intégrés au capital propre du bilan au 1^{er} janvier 2018. Par souci de simplification, trois de ces fonds, Compagnon – Revillard et du 700^{ème}, ont été dissous par résolution du Conseil municipal en octobre et leurs soldes intégrés au fonds de bienfaisance.

Il va de soi qu'un règlement d'utilisation de ce fonds a été en parallèle adopté par l'Exécutif communal qui s'engage à respecter la volonté des donateurs des trois legs dissous.

Mesdames et Messieurs les habitantes et habitants de Laconnex,
Chères et Chers collègues du Conseil municipal,

Cette année, notre législature est arrivée à mi-parcours du mandat que les Laconnésiennes et Laconnésiens nous ont confié. Et il me semble que nous n'avons pas failli à répondre aux attentes et aux engagements pris lors des élections.

En effet, dans notre programme de législature, nous nous étions promis de réaménager la mairie, de débiter la mise en séparatif du village, de veiller au développement des gravières et de maîtriser les dépenses publiques : ces objectifs me paraissent atteints ou le seront d'ici 2020.

Je me félicite que cela soit possible grâce à l'excellent climat de travail qui perdure entre le Conseil municipal et l'Exécutif communal, dans un état d'esprit ouvert au dialogue constructif et à l'écoute réciproque. J'apprécie la confiance que vous témoignez à vos magistrats et à l'administration communale, à qui vous déléguez la mission de mettre en œuvre vos décisions, et je vous en remercie.

De même, la collaboration au sein de l'Exécutif avec mes adjoints, Madame Véronique Rudaz et Monsieur Jean-Pierre Gantner, reste remarquable et je les remercie de leur engagement.

J'adresse également mes remerciements à Mesdames Catherine Koumrouyan et Nadia Dupraz, ainsi qu'à Monsieur Bedri Krasniqi, collaborateurs fidèles de notre commune.

Finalement, je souhaite rendre un hommage à Patrice Capone qui nous a quittés à la fin de l'été et dont le charisme nous manque à tous. Toujours prêt à rendre service, Patrice aura été un précieux soutien pour régler tous les petits détails techniques qui peuvent empoisonner le quotidien, et il aura été surtout un ami.

Je vous remercie de votre attention.

Hubert Dethurens, maire

ANNEXES

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

BILANS COMPARÉS DES EXERCICES 2016 ET 2017

RÉSULTAT DES COMPTES DE FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE 2017

TABLEAUX FINANCIERS